



Constats, défis et innovations en interculturel

État de la situation de l'interculturel au collégial

ÉDITHE GAUDET

Consultante en interculturel

Afin de mieux s'adapter aux changements de la population des cégeps et de répondre à de nouveaux besoins, des membres des personnels des cégeps ont créé en 1988, le Service interculturel collégial (SIC). Ce dernier s'est doté de différents objectifs, dont celui de cueillir, traiter et diffuser l'information théorique et pratique en matière d'interculturel. En 1990, une première enquête de Lemay avait tracé un portrait de la situation. En 2012-2013, 25 ans après sa création, le Service interculturel collégial veut cerner l'évolution de l'interculturel et sa réalité actuelle afin de mieux répondre aux défis des prochaines années. C'est pourquoi il a entrepris une enquête, et tenté de répondre à la question suivante : comment les cégeps se sont-ils adaptés à l'interculturel au cours des deux dernières décennies et quelle place lui ont-ils accordée ? On retrouvera les pistes de réponse dans le document *État de la situation de l'interculturel au collégial : bilan et perspectives*¹.

À partir des sites web des collèges du Québec, nous avons recensé les orientations, les politiques, les projets éducatifs, les plans stratégiques en interculturel, ensuite nous avons consulté les recherches et les études et le matériel pédagogique réalisés par des conseillers pédagogiques et des enseignants. Puis, nous avons bâti un questionnaire abordant plusieurs dimensions qui fut adressé à une vingtaine de personnes (membres de diverses directions, des conseillers pédagogiques, des responsables de l'international et spécialistes de l'interculturel et de l'animation socioculturelle) provenant de 13 cégeps : sept cégeps francophones de Montréal, deux de la banlieue de Montréal, trois de régions et un cégep anglophone de Montréal.

¹ Vous trouverez le document *État de la situation de l'interculturel au collégial : bilan et perspectives*, Service interculturel collégial, Hiver 2013, 61 p. sur le portail du Service interculturel collégial, et à la bibliothèque de votre cégep.

Aujourd'hui, plusieurs catégories d'étudiants contribuent à la diversité ethnoculturelle, des cégeps : les étudiants immigrants et issus de l'immigration, les étudiants internationaux, les adultes inscrits à la francisation et ceux de la formation continue².

L'étude a porté sur trois thèmes : l'adaptation institutionnelle à l'interculturel, les mesures d'accueil, d'intégration et d'aide à la réussite, et la formation interculturelle. L'adaptation institutionnelle à l'interculturel rend compte du nombre de cégeps qui se sont dotés de politiques, d'orientations, et de déclarations d'intentions interculturelles et de leur contenu. Puis, nous nous sommes intéressés à la mise en place de comités institutionnels responsables de l'interculturel et à l'affectation de membres du personnel au dossier de l'interculturel et à la gestion de la discrimination.

La partie *Mesures d'accueil, d'intégration et d'aide à la réussite* présente des pratiques sur les mesures d'accueil et sur celles qui soutiennent l'apprentissage du français et sur les nombreuses activités de sensibilisation à l'interculturel qui s'adressent à tous les étudiants. De plus, on note l'existence de quelques études sur les difficultés et les obstacles reliés à la réussite des étudiants immigrants.

Une dernière partie sur la formation interculturelle présente le type de formation interculturelle offerte au personnel des cégeps aux étudiants ainsi que des pratiques pédagogiques interculturelles.

Pour chacun des points mentionnés, nous avons relevé les principaux constats et les défis à relever au cours des prochaines années et que vous retrouverez de la page 53 à 57.

Plusieurs cégeps ont pris le virage interculturel au cours des vingt dernières années et aujourd'hui, plusieurs s'apprentent à le faire. Des initiatives ont été mises en place, mais il reste beaucoup à faire. Les étudiants et le personnel des cégeps se renouvellent. Parmi les défis les plus importants, celui du transfert de connaissances et d'expertise soulevé par plusieurs intervenants et celui du maintien des services offerts aux étudiants en interculturel.

² Un *étudiant immigrant* est né à l'extérieur du Canada et a immigré. Un *étudiant issu de l'immigration* est celui dont les parents ont immigré. Un *étudiant en francisation* est une personne immigrante adulte qui est inscrite dans un Centre de francisation. Un *étudiant international* étudie dans un cégep ou une université québécoise et a un permis de séjour d'un an.

TABLEAU-SYNTHESE DES CONSTATS ET DES DÉFIS À RELEVER

CONSTATS	DÉFIS
Portrait sociodémographique de la population étudiante immigrante et issue de l'immigration	
<p>La diversité ethnoculturelle est présente dans les cégeps du Québec, qu'il s'agisse d'étudiants immigrants, d'étudiants internationaux ou d'adultes en francisation.</p> <p>La connaissance de la population étudiante immigrante reste limitée, car les outils de connaissance demeurent incomplets et non validés.</p>	<p>Approfondir la connaissance de la population étudiante immigrante en développant de véritables outils de collecte de données.</p>
PARTIE 1 : Adaptation institutionnelle des cégeps à l'interculturel	
<p>1.1 Politiques, orientations, déclarations d'intention</p> <p>Près de la moitié des cégeps ont adopté une politique, une orientation ou une déclaration d'intention en matière d'interculturel. Plusieurs ont intégré la dimension interculturelle dans leurs projets éducatifs ou leurs plans stratégiques. Cependant, il semble que ces politiques ne soient pas suffisamment connues dans le milieu.</p> <p>1.2 Comités institutionnels responsables de l'interculturel</p> <p>Dans l'ensemble, les comités étudiants basés sur l'appartenance ethnique ont été peu à peu remplacés par des comités pluriethniques composés à la fois d'étudiants d'origine québécoise et d'étudiants immigrants et issus de l'immigration. Ces derniers réalisent des projets concrets liés à l'interculturel.</p> <p>Quant aux comités responsables de l'interculturel, composés de membres de diverses instances, ils se sont multipliés au fil des années. Leur mandat comprend diverses composantes telles que la rédaction d'une politique interculturelle, la mise en œuvre d'un plan d'action incluant l'organisation d'activités de sensibilisation et la formation du personnel.</p> <p>1.3 Affectation de membres du personnel au dossier interculturel</p> <p>Notons la présence et le renouvellement constant des effectifs rattachés au dossier interculturel, mais ces derniers demeurent généralement peu nombreux dans le réseau. De plus, les initiatives reposent davantage sur des engagements personnels qu'institutionnels.</p>	<p>1.1 Politiques, orientations, déclarations d'intention</p> <p>Encourager l'ensemble des cégeps à se doter d'une politique ou d'une orientation afin d'ancrer la dimension interculturelle dans la réalité collégiale.</p> <p>Assortir la politique, l'orientation ou la déclaration d'intention d'un plan d'action permettant la mise en œuvre des orientations, l'évaluation des réalisations et la pérennité du dossier.</p> <p>1.2 Comités institutionnels responsables de l'interculturel</p> <p>Encourager et soutenir les comités étudiants pluriethniques et s'associer avec eux dans la réalisation d'activités interculturelles.</p> <p>1.3 Affectation de membres du personnel au dossier interculturel</p> <p>Augmenter les effectifs voués à l'interculturel et leur offrir des outils leur permettant de développer leur expertise.</p> <p>Étudier la possibilité de créer un bureau interculturel, sorte de guichet unique, permettant de coordonner les activités et de faciliter l'accès des services aux étudiants immigrants.</p>

CONSTATS**DÉFIS****1.4 Gestion de la discrimination**

Les cégeps ont adopté des politiques de lutte contre la discrimination qui misent sur la sensibilisation par le biais d'activités tant pédagogiques que socioculturelles.

Les collèges reçoivent régulièrement des demandes d'accommodements portant généralement sur les congés religieux, la demande d'un local de prière et le port de signes religieux. La majorité de ces demandes relève davantage d'ajustements volontaires. Elles sont souvent traitées au cas par cas par les enseignants ou les intervenants.

Le SIC a déposé un mémoire à la Commission Bouchard-Taylor afin de rendre compte de cette réalité dans les cégeps.

Pour gérer les conflits interculturels qui peuvent survenir, divers collèges ont mis en place des services de médiation favorisant une approche psychosociale interculturelle. Les intervenants ont mis sur pied un regroupement permettant de mettre en commun leur expertise.

1.4 Gestion de la discrimination

Outiller et soutenir les enseignants et les intervenants dans le traitement des demandes d'accommodements raisonnables et la résolution des conflits interculturels en leur fournissant des balises adaptées au milieu collégial.

Encourager le MESRST dans la formulation d'orientations et de balises permettant de traiter les demandes de façon éclairée.

Favoriser la mise en place de comités interculturels multipartites permettant d'encadrer le traitement des demandes d'accommodements raisonnables.

Établir des mécanismes de médiation dans les collèges en s'inspirant des pratiques existantes.

PARTIE 2 : Mesures d'accueil, d'intégration et d'aide à la réussite**2.1 Accueil des étudiants immigrants**

La majorité des mesures d'accueil sont destinées à l'ensemble des étudiants et non spécifiquement aux étudiants immigrants.

À l'intention de ces derniers, des mesures d'aide sont mises en place pour favoriser leur réussite et leur intégration au moyen du jumelage, du mentorat ou du tutorat par les pairs.

2.2 Mesures de soutien à l'apprentissage de la langue française

Notons la persistance des problèmes liés à la maîtrise du français chez les étudiants allophones.

Différentes mesures ont été prises à ce sujet : amélioration du dépistage des étudiants allophones, production de matériel pédagogique adapté, mise en place de cours de mise à niveau pour allophones, etc.

Il existe des projets similaires dans les cégeps anglophones pour l'apprentissage de l'anglais.

2.3 Activités de sensibilisation à l'interculturel

Nous constatons une participation accrue des collèges au programme du MESRST *Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle au collégial*.

2.1 Accueil des étudiants immigrants

Encourager et consolider la mise en place de mesures d'aide pour favoriser la réussite des étudiants immigrants.

2.2 Mesures de soutien à l'apprentissage de la langue française

Poursuivre, élargir et évaluer les mesures adaptées aux allophones permettant une meilleure acquisition de la langue française.

2.3 Activités de sensibilisation à l'interculturel

Soutenir les intervenants dans l'élaboration de leurs activités interculturelles en se servant de leur Politique interculturelle comme cadre de référence et en favorisant l'insertion de ces activités dans des semaines thématiques.

CONSTATS

Les collèges réalisent diverses activités interculturelles qui s'adressent à l'ensemble des étudiants. Par contre, plusieurs de ces activités relèvent plus du folklore que de la sensibilisation interculturelle.

Nous constatons que les activités sont plus pertinentes lorsqu'elles s'articulent autour d'une politique interculturelle et qu'elles s'inscrivent dans des semaines thématiques telles que la *Semaine d'actions contre le racisme*.

L'intervention interculturelle comprend deux volets :

- Le volet pédagogique, sous la responsabilité de la Direction des études, concerne la formation interculturelle offerte en classe par les enseignants à leurs étudiants.
- Le volet socioculturel est assuré par les Services aux étudiants au moyen des activités parascolaires.

De son côté, le SIC a produit et diffusé, en 1995, un *Guide d'activités interculturelles*. En 2008, il a fait une recension des activités réalisées dans les cégeps.

Études sur la réussite éducative des étudiants immigrants

Afin de mieux connaître les besoins spécifiques et les difficultés affrontées par les étudiants issus de l'immigration, différentes études exploratoires ont été menées sur la réussite éducative qui comprend à la fois l'intégration collégiale et la réussite scolaire.

Les études font ressortir que les étudiants issus de l'immigration ont souvent des bagages culturels et scolaires différents des étudiants d'origine québécoise et qu'en conséquence, ils ont plus d'obstacles à surmonter pour arriver aux mêmes résultats.

DÉFIS

Veiller à ce que les départements participent au recensement des activités interculturelles organisées dans leur programme afin de les faire connaître à l'ensemble de la communauté collégiale.

Promouvoir la formation interculturelle du nouveau personnel qui devra organiser des activités de sensibilisation interculturelle afin de rehausser la qualité et la pertinence de celles-ci.

Études sur la réussite éducative des étudiants immigrants

Poursuivre et approfondir les études sur la réussite éducative des étudiants issus de l'immigration, car il en va de l'égalité des droits et des chances de réussite.

PARTIE 3 : Formation interculturelle

3.1 Formation interculturelle du personnel

Les collèges offrent plusieurs types de formations interculturelles destinées au personnel telles que des journées de formation et des activités de sensibilisation comme des conférences-midi.

Des initiatives intéressantes sont prises, mais le nombre et la régularité des formations offertes ne sont pas toujours à la hauteur des besoins exprimés. Si plusieurs affirment l'importance de la formation, il y a peu de cégeps qui la valorisent dans la pratique en offrant des formations de façon récurrente.

3.1 Formation interculturelle du personnel

Que les collèges proposent des formations et valorisent la compétence interculturelle du personnel dans les collèges.

Assurer la diffusion des ressources existantes : informations sur les communautés culturelles présentes au Québec, formation à la communication interculturelle, applications pratiques dans le travail, etc.

Valoriser les arts et la culture comme tremplin pour véhiculer l'histoire, l'héritage et les valeurs d'une culture.

CONSTATS

Notons également que plusieurs enseignants et intervenants semblent banaliser la diversité ethnoculturelle par souci d'égalité. Pour eux, il importe de traiter tout le monde également, ce qui les empêche de prendre en compte les différences culturelles. On attend trop souvent qu'un conflit interculturel surgisse pour réagir.

De son côté, le SIC offre des formations interculturelles dans ses activités régulières, telle que son colloque annuel. Il répond aussi aux demandes spécifiques des cégeps. Ces formations portent à la fois sur la pédagogie interculturelle et les activités socio-culturelles favorisant la rencontre des cultures.

3.2 Formation interculturelle des étudiants

À partir de 1990, notons la présence de compétences interculturelles dans une dizaine de programmes techniques qui les ont intégrées dans leur grille de cours afin de préparer leurs étudiants à intervenir en milieu pluriethnique.

Notons l'absence de compétences interculturelles dans les programmes préuniversitaires. Par contre, plusieurs enseignants, déjà sensibilisés, traitent de la dimension interculturelle dans leurs cours.

3.3 Pratiques pédagogiques interculturelles

Depuis quelques décennies, la pédagogie interculturelle a connu de belles avancées, tant sur le plan de la formation théorique que sur celui des activités interculturelles.

Il existe plusieurs types d'activités pédagogiques : les activités sur le terrain, les activités basées sur des exercices de simulation, jeux de rôles ou études de cas, et les activités synthèses.

La pédagogie interculturelle a été alimentée par plusieurs recherches et expérimentations pédagogiques qui ont produit des outils pédagogiques souvent utilisés dans le réseau collégial.

La pédagogie interculturelle se fait plus discrète dans les cégeps monoethniques mais ces derniers seront appelés dans l'avenir à composer avec une population étudiante plus diversifiée sur le plan ethnoculturel.

La gestion de classe pluriethnique constitue une dimension importante de la pédagogie interculturelle. Quelques recherches ont déjà alimenté la réflexion à ce sujet, mais aucune étude récente n'a été produite.

DÉFIS

Assurer un meilleur rayonnement dans le réseau collégial des formations offertes par le SIC.

3.2 Formation interculturelle des étudiants

Intégrer un volet interculturel dans le plan de travail de tous les programmes collégiaux afin de préparer l'ensemble des étudiants à vivre en société pluraliste.

3.3 Pratiques pédagogiques interculturelles

Offrir régulièrement des formations en pédagogie interculturelle, illustrées par des exemples concrets d'intervention. À ce titre, le SIC est un vecteur privilégié pour promouvoir l'éducation interculturelle.

Outiller les enseignants dans la gestion de classe afin de les habiliter à composer avec la diversité ethnoculturelle. Créer un forum de discussion sur la gestion de classe.